

La formation s'adresse aux personnes confrontées à la question des discriminations sexuelles dans leur pratique professionnelle ou politique, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de genre et d'égalité entre les sexes.

Elle s'inscrit dans une approche interdisciplinaire et est conçue en fonction de

**trois objectifs principaux :**

apporter des données souvent mal connues concernant  
les discriminations sociales à l'égard des femmes;

fournir des instruments pour comprendre les mécanismes de la reproduction  
des inégalités et des stéréotypes liés au sexe;

nourrir la réflexion sur les changements sociaux et sur les stratégies  
pour instaurer l'égalité dans les faits.

**Lieu de la formation :**

Uni Mail, 40 Bd du Pont-d'Arve, salle M 1193

**finances d'inscription :**

CHF 350.- / module

programme et informations :

[www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue](http://www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue)

Certificat de formation continue

Etudes genre

**Aspects sociaux et culturels  
du féminin et du masculin**

Cycle 2010 - 2013

---

Module 6

Genre, migrations,  
relations internationales

2 et 3 février 2012



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Jeudi 2 février

Salle M1193

9h – 10h30

**Pensée de la Nature et fabrication du genre dans le rapport à l'Autre**

IULIA HASDEU, anthropologue, maître-assistante en études genre à l'Université de Genève

*pause café*

10h50 – 12h20

**Migrantes sans statut légal en Suisse et à Genève : Invisibilités plurielles, contexte et enjeux politiques**

LAETITIA CARRERAS, ethnologue (MA), diplômée en études genre, permanente au Centre de Contact Suisses-Immigrés (Genève)

*pause repas*

13h30 – 15h

**Débris d'universalisme : les figures ambivalentes d'un républicanisme dépassé**

NACIRA GUENIF-SOUILAMAS, sociologue et anthropologue, maître de conférences à l'Université de Paris Nord 13, chercheure à Experice (Paris 13 / Paris 8)

*pause*

15h20 – 16h50

**Réglementer la prostitution pour imposer un ordre sexuel et colonial : le cas du Maghreb (1830-1962)**

CHRISTELLE TARAUD, historienne, professeure à NYU Paris et membre du Centre de recherches en histoire du XIXe siècle (Paris I/Paris IV)

Vendredi 3 février

Salle M1193

9h – 10h30

**La CEDEF, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : un traité seulement pour les femmes ?**

PATRICIA SCHULZ, avocate, experte auprès du Comité de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

*pause café*

10h50 – 12h20

**Genre et guerre(s) au 20<sup>e</sup> siècle**

FRANÇOISE THEBAUD, historienne, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon, chargée de cours en études genre à l'Université de Genève

*buffet-repas*

13h30 – 15h

**Usage politique des violences sexuelles dans certains conflits armés de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (1990-2011)**

VERONIQUE NAHOUM-GRAPPE, anthropologue, CEM-IIAC, EHESS, Paris

*pause*

15h20 – 16h50

**Critique de la législation suisse en matière de migration : questions choisies**

IRENE SCHMIDLIN, avocate à Lausanne, diplômée en études genre

## Module 6

### Genre, migrations, relations internationales

2 et 3 février 2012

#### Résumés des interventions

##### **Migrantes sans statut légal en Suisse et à Genève : Invisibilités plurielles, contexte et enjeux politiques e**

LAETITIA CARRERAS

Les processus de « fabrication » de la clandestinité seront abordés, ainsi que les conséquences sur les conditions de vie et de travail qui en découlent. Dans ce contexte, une assignation à des secteurs d'activité bien précis se révèle, conjuguée au fait d'être femmes, migrantes et sans statut légal. Les migrantes sans statut légal se retrouvent alors captives de certaines formes d'emploi. Corvéables à merci, sans droit concret aux assurances sociales, elles deviennent la figure de proue d'une nouvelle catégorie de travailleuses. Les caractéristiques de ces secteurs d'activité seront discutées, ainsi que les formes inhérentes de précarisation et de dépendance. La mise sur pied de Collectifs, les tentatives de régularisation ont essayé de modifier la donne. Différentes stratégies, en vue d'une régularisation, permettraient, dans le contexte socio-politique actuel, d'envisager un réel changement...

##### **Débris d'universalisme : les figures ambivalentes d'un républicanisme dépassée**

NACIRA GUENIF-SOUILAMAS

En partant de figures stéréotypées construites dans et pour la société française postimpériale, qui combinent des dimensions de genre, de race et d'ethnicité, et enchevêtrent les représentations d'une altérité religieuse et sexuelle à la fois intime et étrange, il s'agira de retracer les circonstances politiques, sociales et culturelles de leur fabrication. Cela conduira à s'interroger sur les conditions de possibilité d'une telle fabrication qui altère des transformations sociétales à l'oeuvre et affirme un imaginaire national unifié alors qu'il s'avère en perte de vue, faisant de tels personnages des protagonistes significatifs de la scène politique française contemporaine, au point d'éclipser les personnes tangibles dont ils distordent l'existence et abolissent l'épaisseur.

##### **Réglementer la prostitution pour imposer un ordre sexuel et colonial : le cas du Maghreb (1830-1962)**

CHRISTELLE TARAUD

Dès la conquête d'Alger en 1830, l'administration française met en place un système coercitif visant à contrôler, réguler, concentrer, carcéraliser et capitaliser la prostitution en Afrique du Nord. Des bordels militaires de campagne (BMC) aux quartiers réservés (Bousbir à

Casablanca, Abdallah Guèche à Tunis...), des maisons de tolérance aux établissements d'abattage, l'univers de la prostitution est transformé et marginalisé - notamment dans les grandes agglomérations urbaines - par le réglementarisme colonial et ses agents (policiers, médecins et patronnes de maison). Entre images et réalités, la question de la prostitution interpelle d'ailleurs avec acuité l'ensemble des composantes de la société coloniale ("indigènes" et européennes), en particulier au travers de la sexualité intercommunautaire. Entre conformité et innovation, entre licite (halal) et illicite (haram), les prostituées constituent alors un groupe médian confronté à la domination masculine et coloniale.

## **La CEDEF, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : un traité seulement pour les femmes ?**

PATRICIA SCHULZ

La CEDEF est un des 9 traités essentiels de l'ONU pour la protection des droits humains. Elle vise la non-discrimination des femmes et la promotion de leurs droits. Son application est suivie et guidée par un Comité de 23 spécialistes. Patricia Schulz, ex-directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes à Berne, est devenue membre de ce Comité début 2011. Elle présente le contenu de la Convention ainsi que sa mise en œuvre, le rôle dynamique du Comité, ses instruments et méthodes. Elle analyse les difficultés structurelles, politiques et juridiques s'opposant au respect de la Convention et le potentiel innovant de ce traité international original.

## **Genre et guerre(s) au 20<sup>e</sup> siècle**

FRANÇOISE THEBAUD

La guerre et les guerres (guerres entre nations, guerres civiles, guerres de libération nationale) sont très présentes au 20<sup>e</sup> siècle, en Europe et ailleurs. Catégorie utile d'analyse historique, le genre en propose une nouvelle approche sociale, politique et culturelle. Elle sera présentée ici, en mobilisant des exemples de divers conflits et de plusieurs pays et en évoquant de nombreuses sources écrites et iconographiques. Seront envisagés les formes respectives de mobilisation et d'engagement des hommes et des femmes au front et à l'arrière, le quotidien et les souffrances des uns et des autres, la culture de guerre et la sexualisation des imaginaires sociaux, enfin (problématiques récentes des travaux historiens) les relations intimes entre individu-e-s et les violences spécifiques exercées sur les femmes. On s'interrogera également sur les effets de l'événement sur les sociétés et les individu-e-s : émancipation ou non des femmes, mutations des identités de genre, modes de sortie de guerre (épuration sexuée, reconstruction culturelle et sociale d'un état de paix et d'un ordre de genre), traces des conflits qui s'inscrivent dans des temporalités de moyen ou long terme (exemple des enfants nés « ennemis »).

## **Usage politique des violences sexuelles dans certains conflits armés de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (1990-2011)**

VERONIQUE NAHOUM-GRAPPE

En un premier temps, il faut définir les notions utilisées, viol, violences sexuelles, violence politique, tactique et stratégie politique. En un second temps il faut inscrire dans son contexte les questions posées : depuis les années 1990, tant en Europe qu'en Afrique, les conflits armés se sont multipliés où les violations des droits humains furent-sont massives et avérées (commises à l'encontre des populations civiles) alors même qu'au plan international

les institutions qui les condamnent se mettaient progressivement en place. C'est cette contemporanéité paradoxale qui sera l'objet de notre réflexion ici.

## **Critique de la législation suisse en matière de migration : questions choisies**

IRENE SCHMIDLIN

Le droit suisse de la migration comprend plusieurs textes légaux prévoyant des régimes différents en fonction de la nationalité et des motifs d'immigration (Loi sur les étrangers, Accords de libre circulation, Loi sur l'asile). Lors de l'intervention, on se concentrera sur les motifs les plus fréquents d'immigration en Suisse, à savoir l'activité économique et le regroupement familial. On examinera les conditions du séjour prévues par la Loi sur les étrangers et les accords de libre circulation. Par le biais de cas pratiques, tirés de la jurisprudence, on analysera les différences éventuelles entre les régimes, ainsi que les modèles d'immigration privilégiés par les normes et leur application. On posera un regard critique sur ces différences en examinant dans quelle mesure elles constituent des discriminations prohibées notamment par l'art. 8 al. 2 de la Constitution fédérale.